



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du logement

Question au Gouvernement n° 529

Texte de la question

LOGEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE

M. le président. La parole est à M. Richard Dell'Agnola, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Richard Dell'Agnola. Ma question s'adresse à Mme Christine Boutin, ministre du logement et de la ville.

S'il est une préoccupation majeure partagée par nombre de nos concitoyens, c'est bien celle du logement. En effet, tous les membres de cette assemblée s'accordent à reconnaître que la chaîne du logement est bloquée, au point que, dans certaines zones, les prix sont devenus exorbitants, que l'offre ne correspond plus aux besoins, et que les inégalités se creusent de façon inquiétante.

Depuis près d'un an, madame la ministre, vous vous êtes saisie de ce dossier avec énergie, mobilisant l'ensemble des partenaires autour d'un objectif clair : construire 500 000 logements par an, dont 120 000 logements sociaux, et remettre de la fluidité dans la chaîne du logement.

Il est inadmissible qu'aujourd'hui, une personne travaillant et percevant un salaire n'arrive plus à se loger à une distance raisonnable de son lieu de travail. Cela est particulièrement vrai à Paris et dans ses départements limitrophes. Les élus de la région Île-de-France, qui rencontrent quotidiennement dans leurs permanences des ménages ou des personnes seules à la recherche d'un logement, connaissent bien cette question.

Consciente du problème posé par le logement, lequel a un lourd impact sur le pouvoir d'achat, vous avez, le 14 novembre dernier, mandaté le préfet de la région Île-de-France pour mettre en place des groupes de travail chargés de proposer des solutions immédiates et pérennes à la crise du logement que connaît la région parisienne. Le préfet Mutz vous a remis hier, dans le cadre des États généraux du logement en Île-de-France, les conclusions des différents groupes de travail, composés d'experts et d'élus, qui se sont réunis au cours des six derniers mois.

M. Pascal Terrasse. La question !

M. Richard Dell'Agnola. Pouvez-vous nous dire, madame la ministre, au vu des conclusions qui vous ont été remises hier, quelles sont les mesures spécifiques que vous comptez prendre pour remédier à cette situation extrêmement tendue ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à Mme Christine Boutin, ministre du logement et de la ville.

Mme Christine Boutin, *ministre du logement et de la ville*. Comme vous le savez, monsieur le député, la crise du logement est importante dans notre pays, et il y a des régions où la situation est particulièrement tendue, ce qui est le cas de l'Île-de-France. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé au préfet Mutz de réunir quatre groupes de travail au mois de novembre. Les propositions qui nous ont été faites hier sont nombreuses et intéressantes. J'en présenterai seulement quelques-unes. D'abord, pour arriver à construire les 60 000 logements neufs nécessaires en Île-de-France...

M. Henri Emmanuelli. Particulièrement à Neuilly !

Mme la ministre du logement et de la ville....il me semble important de territorialiser cette décision en s'appuyant sur les intercommunalités.

Ensuite, sans remettre en cause les fondements de la décentralisation, les États généraux du logement proposent de renforcer le rôle des préfets pour les communes qui ne respectent pas l'article 55 de la loi SRU. J'y suis favorable.

Les États généraux du logement en Île-de-France - et je remercie le préfet Mutz, ainsi que tous les groupes de travail, pour l'excellence de leurs propositions - préconisent également de développer les partenariats publics et privés pour la construction de logements sociaux et de placer la lutte contre l'habitat indigne parmi nos priorités. Ces propositions, et bien d'autres encore, seront reprises dans le projet de loi que j'aurai l'honneur de vous présenter prochainement. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.*)

Données clés

Auteur : [M. Richard Dell'Agnola](#)

Circonscription : Val-de-Marne (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 529

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement et ville

Ministère attributaire : Logement et ville

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 mai 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 mai 2008